



## Conseil des droits de l'homme

24<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

### Îles Salomon

Genève, le 25 janvier 2016

#### Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Îles Salomon et la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national.

La Suisse salue les mesures prises et progrès réalisés par les Îles Salomon dans sa lutte contre la violence à l'égard des femmes, notamment la loi adoptée en 2014 sur la protection de la famille. **La Suisse recommande aux Îles Salomon d'allouer les ressources humaines, techniques et financières nécessaires aux services de police, tant au niveau local que national, afin que ceux-ci puissent traiter toutes les plaintes pour violence à l'égard des femmes.**

Le traitement du passé, la réhabilitation des victimes et la lutte contre l'impunité sont tout aussi indispensables à la réconciliation et à l'instauration d'une paix durable que la restauration de l'Etat de droit. Pour cette raison, **la Suisse recommande aux Îles Salomon de diffuser publiquement le rapport de sa Commission pour la vérité et la réconciliation et de mettre en œuvre les recommandations proposées par celle-ci.**

La Suisse est préoccupée par les violations des droits de l'homme commises aux Îles Salomon par certaines entreprises actives dans l'industrie forestière. Celles-ci sont tenues au respect de la législation du pays dans lequel elles opèrent, y compris en matière des droits de l'homme. **La Suisse recommande aux Îles Salomon de s'assurer que les entreprises, particulièrement celles actives dans l'industrie forestière, respectent les droits de l'homme et de l'environnement, en s'appuyant sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.**

La Suisse encourage les Îles Salomon à continuer de ratifier des instruments internationaux pour la protection et le respect des droits de tous les individus. **La Suisse recommande aux Îles Salomon de ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés.**

Je vous remercie.

LUKAS HEINZER